

gantie une obole donnée de bon cœur. M. le curé de Ste. Julie et M. Laliberté de l'Archevêché, recevront avec la plus sincère gratitude les offrandes, quelques minimes qu'elles soient, qui leur seront confiées pour le pauvre sanctuaire. Puisse cet appel être entendu d'un grand nombre ! La charité n'appauvrit pas ; elle nous amènera des jours meilleurs.

La Charité, s'il vous Plait.

S'il est une époque où cet appel doit être écouté, dit le *Journal d'Arthabaska*, — c'est bien le commencement de l'année, au milieu des épanchements du cœur, des démonstrations de bienveillance et d'amitié qui éclatent de toutes parts.

Plus les temps sont durs, plus le travail et l'argent sont rares, plus on doit penser à ceux qui souffrent. Il y a des gens qui donnent lorsqu'ils ne savent trop que faire de leur argent ; mais, sont-ils un peu plus gênés que d'habitude, ils ferment leur mains, ils oublient que, lorsqu'ils n'ont pas le superflu, des centaines de familles manquent du nécessaire.

"Je n'ai pas les moyens de donner." entend-on dire souvent, et cependant, ceux qui parlent ainsi ont des tables chargées de mets, et dépensent, en choses inutiles, souvent nuisibles, ce qui suffirait à faire vivre des familles entières.

Quelques verres de boisson, quelques cigares de moins, ils en seraient mieux, et de pauvres femmes, de pauvres enfants auraient du pain.

De tous les préceptes, le plus sacré, le plus indiscutable est celui de faire la charité ; on le trouve partout, et les hommes qui disputent sur tout, qui différent sur les choses les plus essentielles, les plus simples, sont forcés de s'entendre au sujet de ce précepte.

Mais il ne suffit pas de l'accepter, il faut le mettre en pratique dans toute son étendue, et il est évident, d'après l'Évangile et les paroles si souvent répétées de Jésus-Christ, que c'est le précepte au sujet duquel les jugements de Dieu seront le plus sévère.

Si chacun faisait ce qu'il doit faire, et se privait même pour donner dans les temps de misère, on ne verrait personne souffrir du froid et de la faim. La voix de ceux qui demandent du pain va jusqu'au ciel, et crie vengeance contre ceux qui ne l'écoutent pas.

"Il y a tant de mauvais pauvres," dit-on. Est-ce une raison pour laisser souffrir les bons ? Prétexte futile, subterfuge odieux !

S'agit-il d'une élection, on voit des gens souscrire des centaines de piastres ; leur demande-t-on quelque chose pour donner du pain à des centaines de familles, ils se plaignent, s'impatientent ils n'ont pas les moyens de le faire.

Parmi nous, catholiques, les bonnes œuvres à encourager ne manquent pas ; mais, dans les temps de misère, on doit, avant tout, donner aux pauvres : c'est le meilleur moyen d'être agréable à Dieu.

La Presse.

Le *Moniteur Acadien* s'exprime comme suit sur l'action de la Presse :

"La presse est la voix des peuples ; c'est un canon puissant dont le canon doit abattre à chaque coup ceux qui se trouvent à sa portée.

Nous disons que c'est un instrument puissant, c'est pourquoi les hommes de bien s'en servent pour répandre leurs doctrines bienfaisantes, et c'est pourquoi, aussi, des ennemis de l'ordre et de la vérité, par son intermédiaire réussissent à faire des prosélytes.

"Il est inutile de refuter les assertions relativement absurdes de quelques uns qui croient que parce qu'un individu agit ou écrit suivant ce qui paraît être ses convictions, il est libre de dire ou écrire ce qui lui passe par son cerveau fiévreux. Remarquons en passant qu'une conviction ne peut être ferme et inébranlable que lorsqu'elle repose sur des principes fermes, donc, celui qui n'a pas de principe se trouve dans l'impossibilité d'avoir des convictions. Mais l'on va nous demander ! qu'est-ce qu'un principe ? Nous répondons qu'un principe est une vérité incontestable, c'est une proposition prouvable et prouvée, positive et incontrovertible. Et ceux qui n'ont pas cette base nécessaire au support de leurs convictions sont des intrus dans le journalisme. Ceci est chose facile à comprendre, celui qui s'écarte de la vérité, du vrai et du juste, n'a pas le droit, non plus qu'il devrait avoir la jouissance, d'entrer dans la demeure de l'homme honnête. C'est pourquoi les journaux écrivains sans principes comme sans religion et sans Dieu, doivent être annis de la société, avant qu'ils puissent produire leurs effets délétères parmi ceux qui n'ont jamais prêté l'oreille à l'erreur.